Document generated on 07/15/2025 6:26 p.m.

Documentation et bibliothèques

La maîtrise de l'information : un défi pédagogique à partager
Handling Information: A Teaching Challenge to Share
El dominio de la información: un desafío pedagógico que tenemos que compartir

Henriette Dion, Louis Gaudreau and Maud Godin

Volume 42, Number 2, April–June 1996

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1033284ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1033284ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dion, H., Gaudreau, L. & Godin, M. (1996). La maîtrise de l'information : un défi pédagogique à partager. *Documentation et bibliothèques*, *42*(2), 81–85. https://doi.org/10.7202/1033284ar

Article abstract

Training young people to find information is essential, and yet is neglected. Several major shortcomings have been noticed in college students primarily because current practices neglect this type of training. The same shortcomings have also been observed in the teaching staff. Teaching young people how to find information can be included in the revision of college programmes.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La maîtrise de l'information: un défi pédagogique à partager.

Henriette Dion
Cégep de Drummondville

Louis Gaudreau
Cégep de Chicoutimi

Maud Godin
Cégep de Limoilou

La formation documentaire, qui a pour but de développer l'autonomie dans la recherche de l'information, est essentielle et pourtant négligée. On constate des lacunes importantes à ce sujet chez les collégiens, à cause des pratiques actuelles qui négligent ce type de formation. Et ces lacunes sont présentes chez les enseignants. Des objectifs de formation documentaire peuvent cependant être proposés à la faveur du renouveau collégial afin de redresser la situation.

Handling Information : A Teaching Challenge to Share

Training young people to find information is essential, and yet is neglected. Several major shortcomings have been noticed in college students primarily because current practices neglect this type of training. The same shortcomings have also been observed in the teaching staff. Teaching young people how to find information can be included in the revision of college programmes.

El dominio de la información : un desafío pedagógico que tenemos que compartir

La formación documental que tiene el propósito de desarrollar la autonomía en la investigación de la información, es esencial y sin embargo descuidada. Se constata lagunas importantes en los colegios, a causa de prácticas actuales que descuidan este tipo de formación. Y estas lagunas se encuentran también en los profesores. Pueden ser propuestos unos objetivos de formación documental dentro de una renovación colegial con el propósito de mejorar la situación.

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes engagées et motivées peut changer le monde; en fait, c'est même la seule chose qui soit arrivée
- Margaret Mead

Nos jeunes sont-ils préparés adéquatement à exploiter et à utiliser les différentes sources d'information mises à leur disposition? Pour Nérée Bujold, psychopédagogue à l'Université Laval, la recherche documentaire est le trou noir d'un bon nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur. Les bibliothèques collégiales jouent-elles pleinement leur rôle dans la formation documentaire et la préparation de programmes adaptés tant pour les étudiants que pour les enseignants? Quelles sont les connaissances et les habiletés en recherche documentaire qui permettraient aux étudiants de développer leur autonomie et la maîtrise de l'information? Par quelles activités d'enseignement et d'apprentissage les enseignants développent-ils les compétences de leurs étudiants en recherche documentaire? Avec le renouveau collégial, les éducateurs dans chaque programme d'études pourront-ils reconnaître l'importance d'apprendre à nos jeunes à s'informer, à se documenter et à traiter l'information? Nous n'avons pas toutes les réponses à ces questions. Seulement des pistes, des repères qui témoignent de notre volonté de mieux cerner cet objet d'étude qu'est la formation documentaire au collégial, en lien avec les changements visés par le renouveau pédagogique collégial.

La formation documentaire

Définition

Y. Tessier (1977) définit la formation documentaire comme étant «*l'ensemble des activités d'apprentissage permettant de connaître et d'utiliser les ressources documentaires de façon optimale afin de répondre à des besoins d'information pour fins d'étude, de recherche et de ressourcement permanent*». Dans cette perspective, le rôle du bibliothécaire est moins de fournir de l'information que de faciliter l'accès à celle-ci: enseigner comment trouver l'information afin de développer l'autonomie ainsi que la capacité d'auto-apprentissage des étudiants.

Objectifs

Selon Pagé et Reid (1988), on distingue deux niveaux principaux de formation documentaire: l'orientation qui vise à rendre l'étudiant familier avec les lieux physiques de la bibliothèque et l'instruction qui a pour objectif le développement de l'autonomie dans le processus intellectuel de recherche de l'information. L'instruction

comprend des savoirs de différents niveaux allant de l'initiation à la recherche documentaire (interrogation des bases de données, par exemple) à l'introduction à la documentation propre à une discipline. De plus, selon Fjallbrant et Malley (1984), la formation documentaire doit comporter deux types d'objectifs: des *objectifs cognitifs* permettant la compréhension des concepts et des *objectifs affectifs* assurant le développement d'attitudes positives face à la bibliothèque.

Ainsi définis, les objectifs de la formation documentaire s'intègrent bien à la *formation fondamentale* qui caractérise l'enseignement collégial. En effet, entre autres composantes de cette dernière formation on retrouve, selon le Conseil des collèges (1992): les méthodes du travail intellectuel, l'autonomie, notamment la capacité de prendre en charge son propre développement, sa formation, l'ouverture au monde, la conscience des grands problèmes de notre temps et la conscience de la dimension historique de l'expérience humaine.

Les cibles de la formation documentaire: les étudiants

La connaissance

Les nouveaux modèles en pédagogie privilégient de plus en plus l'acquisition des méthodes plutôt que la stricte transmission des connaissances. Cependant, les étudiants qui nous arrivent du secondaire n'ont pas tous fait l'apprentissage des méthodes et des stratégies propres à la recherche documentaire en bibliothèque. Dans un article sur le rôle des bibliothèques scolaires dans la formation des élèves, Jean-Yves Théberge faisait ressortir que malgré l'excellent travail de formation et d'animation qui se fait dans plusieurs bibliothèques, «*il n'existe aucun programme articulé de la formation spécifique que l'élève peut acquérir en fréquentant la bibliothèque de l'école*» (1994). Pourtant, plusieurs intervenants pédagogiques au collégial planifient leurs activités d'enseignement et d'apprentissage comme si cette connaissance et ces habiletés étaient déjà acquises.

Le cégep est un lieu privilégié pour enraciner un programme de formation documentaire chez tous les étudiants. Les diplômés de l'enseignement collégial, qu'ils se dirigent vers le marché du travail ou vers l'université, devraient être capables de répondre, d'une façon autonome, à leurs besoins d'information. Malheureusement, l'enseignement collégial tout comme l'enseignement secondaire n'inclut pas de programme articulé et obligatoire de formation documentaire. La formation fondamentale des étudiants, qui inclut la maîtrise des méthodes de travail intellectuel dont la formation documentaire fait partie, est déficiente.

Ainsi, selon Lisette Dupont (1992):

> *Les universitaires décèlent des lacunes importantes chez les diplômés des cégeps qui, bien souvent, n'ont pas acquis des maîtrises attendues (...). Par conséquent (...) la formation documentaire (à l'université) doit inclure un certain niveau de rattrapage. Le contenu des activités d'accueil des bibliothèques universitaires québécoises est, à ce propos, révélateur. On s'attendrait à ce que des étudiants inscrits en première année à l'université possèdent un certain nombre de connaissances élémentaires (...). Mais l'expérience démontre qu'un retour sur ces notions de base (...) doit être fait avant d'aborder le contenu «universitaire» de la formation documentaire du 1er cycle (...)*

Les pratiques actuelles

N'étant intégrée à aucun programme, la formation documentaire au collégial repose actuellement sur l'initiative des responsables de bibliothèques et sur la bonne volonté des enseignants. À ce niveau, le bibliothécaire est placé devant un vide «juridico-pédagogique». Avec le résultat que les périodes de formation pour les nouveaux étudiants doivent se tenir à l'intérieur de cours obligatoires de français ou de philosophie après négociation avec les départements. Grand merci pour leur collaboration!

Dans une enquête sur la formation documentaire dans les collèges de la région de Montréal, Linda Pagé et Josée Reid (1988) énumèrent les méthodes de formation documentaire utilisée: visite guidée, documentation écrite, documentation audiovisuelle, exposé, aide individuelle. On y révèle aussi que l'ensemble de ces collèges offrent des activités qui ne se limitent pas seulement à l'orientation mais qui touchent aussi l'instruction.

Récemment, l'approche-programme a ouvert la voie à de nouvelles pratiques. Ainsi, au Cégep de Limoilou, depuis l'automne 1993, l'initiation à la bibliothèque fait partie du programme d'études dans lequel l'étudiant est inscrit. Cette formation est organisée en collaboration avec l'enseignant responsable d'un groupe de première année, dans le cadre d'un cours obligatoire. Selon Danielle Fleury (1993), ce type de formation documentaire permet, entre autres avantages: *«Une approche centrée sur les besoins réels des étudiants, en leur faisant connaître les outils dont ils auront particulièrement besoin dans leur programme d'études; une approche qui permet d'étaler la formation tout au long du trimestre, plutôt que de mobiliser le début du trimestre en bloc.* »

Les cibles de la formation documentaire: les enseignants

Les lacunes observables...

Il y a bien sûr des exceptions, mais le personnel du service de référence observe d'importantes lacunes chez les enseignants quant à leurs connaissances des outils et des méthodes de recherche documentaire. Dans le cadre d'un projet concret de rapprochement entre un groupe d'enseignants et une bibliothécaire, Madeleine Proulx (1988), alors stagiaire de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, faisait les observations suivantes:

> *Les professeurs ignorent à peu près tout de la recherche documentaire. La consultation du catalogue public leur paraît inutile et fastidieuse. Ils ne soupçonnent même pas l'existence des répertoires de périodiques et avouent n'avoir presque jamais consulté les guides préparés par la bibliothécaire de leur collège. Donc c'est sans surprise et sans mépris que nous constatons leur ignorance...*

La désuétude des «médiagraphies» des plans de cours que l'on peut observer régulièrement témoigne aussi

du peu d'intérêt qu'accordent un bon nombre d'enseignants à la recherche documentaire. Et pourtant, ces derniers sont nombreux à valoriser avec raison une pédagogie davantage centrée sur l'auto-apprentissage. Pour le personnel des bibliothèques, il est clair que l'autonomie dans la recherche d'information résultant de la formation documentaire favorise grandement l'auto-apprentissage. Cette perception ne semble cependant pas partagée par une majorité d'enseignants.

Les perceptions

L'apprentissage d'une bonne méthode de recherche documentaire doit se faire de pair avec l'apprentissage du contenu spécifique des cours. Ainsi, selon Raymonde Beaudry et Marthe Francoeur (1994): «*Si la bibliothèque collégiale favorise l'apprentissage de méthodes de travail et de recherche, ces habiletés ne pourront toutefois être maîtrisées que dans la mesure où elles seront reprises dans le cadre de cours où l'on retrouve des objectifs méthodologiques. Cela suppose un changement de mentalités.*»

À ce point, on se heurte aux perceptions qu'ont les enseignants du rôle pédagogique du bibliothécaire de collège et de la bibliothèque. Larry Hardesty (1986) identifie quatre types d'attitudes chez les enseignants à l'égard de la bibliothèque:

1. une résistance à toute implication de la bibliothèque dans l'enseignement;
2. une tendance à minimiser le rôle de la bibliothèque;
3. une vision traditionnelle du rôle de la bibliothèque;
4. une volonté active d'intégrer la bibliothèque à l'enseignement.

Dans le cadre d'un sondage réalisé en décembre 1994, nous avons posé la question suivante aux responsables des services de référence et de formation documentaire de plus de 40 collèges, en nous référant aux quatre types d'attitudes ci-haut mentionnés: *Quelle est votre perception des attitudes des enseignants et des enseignantes de votre milieu en tentant d'indiquer, pour chacune des attitudes, si tel est le cas, un pourcentage?* Quatorze collèges ont répondu à cette «embarrassante» question. Il est intéressant de constater que pour l'ensemble des répondants:

. 40 % des enseignants sont perçus comme ayant une volonté active d'intégrer la bibliothèque à leur enseignement;
. 40 % des enseignants sont perçus comme ayant une vision traditionnelle du rôle de la bibliothèque;
. 15 % des enseignants sont perçus comme ayant tendance à minimiser le rôle de la bibliothèque;
. 5 % des enseignants sont perçus comme ayant une résistance à toute implication de la bibliothèque dans l'enseignement.

Malgré leur caractère très subjectif, ces résultats sont encourageants. On peut penser qu'il existe une masse importante d'enseignants du collégial qui voient dans la bibliothèque un partenaire dans la conception et le suivi des programmes d'apprentissage des étudiants.

Il est donc impératif que les bibliothécaires occupent la totalité de l'espace pédagogique qui leur revient. Pour le moment, leur présence est plutôt discrète. À titre indicatif, il est révélateur de constater que l'on ne retrouve que deux articles traitant des bibliothèques sur les 280 répertoriés de juin 1987 à mai 1994 dans l'index de la revue *Pédagogie collégiale* (Ass. québécoise... 1994).

Les pratiques actuelles

Dans le cadre du même sondage, nous avons demandé aux responsables des bibliothèques collégiales quelles activités de formation documentaire étaient privilégiées auprès des enseignants? Des 23 collèges qui ont répondu, ce sont les formations individuelles qui semblent retenir l'attention. En dernier lieu, se retrouvent les rencontres départementales. C'est pourtant en travaillant au niveau départemental que le bibliothécaire peut véritablement jouer son rôle de partenaire dans la conception et la mise en oeuvre d'activités d'apprentissage pour les étudiants. Pour le moment, les interventions se situent plutôt au niveau *d'un* professeur et de ses groupes d'étudiants.

Notre sondage révèle qu'une dizaine de répondants ont déjà organisé des activités de formation à l'intention des enseignants. Les activités structurées permettent entre autres de partager nos conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage, du rôle pédagogique d'une bibliothèque dans l'enseignement supérieur et la maîtrise des nouvelles technologies de l'information.

Le renouveau collégial et l'approche-programme

À l'heure où se forment les comités de programmes issus de la réforme du collégial, il y a lieu de proposer des objectifs de formation documentaire à l'intérieur des programmes. Ces nouvelles équipes multidisciplinaires sont préoccupées par la qualité de la formation à donner aux étudiants. Elles ont le souci de dépasser des contenus d'enseignement que les changements technologiques ou sociologiques rendent rapidement désuets et cherchent des moyens de développer la capacité des étudiants «d'apprendre à apprendre». En proposant des compétences basées sur la maîtrise de l'information, nous épousons leurs préoccupations. De plus, comme ces compétences sont générales, elles rejoignent les objectifs de chacune des disciplines. Responsable de la concertation entre différentes disciplines, le comité de programme permet l'introduction d'objectifs qui transcendent les disciplines. Il permet de faire prendre conscience de la place de la documentation dans la transmission des connaissances et de prévoir la place que prendra la formation documentaire dans le déroulement du programme.

La hiérarchisation des besoins en formation documentaire des étudiants par les enseignants du Cégep de Limoilou

L'approche-programme instaurée par le renouveau collégial invite le corps professoral à une plus grande cohérence dans les activités proposées aux étudiants. Cela n'est possible que si les enseignants ont bien identifié les besoins de formation. Un questionnaire d'enquête a donc été construit à partir d'un document de Jean-Luc Roy et soumis au conseiller pédagogique du programme. Avec l'approbation du Comité de programme de sciences humaines, chaque enseignant du Cégep de Limoilou a été invité à compléter ledit questionnaire. Les objectifs de l'enquête étaient de tenter, à partir des pratiques pédagogiques, de hiérarchiser les besoins en formation documentaire, d'identifier le moment le plus opportun

pour planifier des activités de formation documentaire (les cours cibles) et de vérifier l'utilisation souhaitée de la documentation dans les cours.

Le questionnaire proposait des listes d'habiletés relatives aux objectifs disciplinaires, à la formation documentaire, à la formation fondamentale à l'intérieur du cours. Une dernière série de questions portait sur l'utilisation de la documentation dans le cours. Chaque questionnaire identifiait le cours et la place occupée dans le programme. Pour chacune des habiletés, on demandait à l'enseignant d'identifier le moment pendant le trimestre où cette habileté devenait nécessaire et le niveau d'importance accordé.

Le renouveau collégial et la formation documentaire

Plusieurs éléments du renouveau collégial peuvent servir de point d'ancrage à l'introduction plus systématique de la formation documentaire.

L'approche par compétence obligera tous les enseignants à revoir leurs cours d'ici quatre ans. Une matrice de compétences devra être développée pour chaque programme. En ce qui concerne les cours techniques, il semble qu'on ait réussi à s'entendre sur la définition de compétence, soit: «*la capacité d'exercer convenablement un rôle, une fonction ou une activité*» (Lemieux et al. 1994, 8). Les compétences qui seront considérées sont de deux ordres: les compétences particulières liées à la maîtrise d'une fonction technique et les compétences générales associées au développement de la polyvalence de l'individu. La formation documentaire trouve certainement sa place dans les compétences générales. En formation préuniversitaire, la réflexion se poursuit sur le concept de compétence. Mais nous croyons important de participer activement à cette réflexion parce que la formation documentaire doit trouver place tout autant dans «*les compétences générales*» que dans «*le processus méthodique propre au domaine de connaissance lié au programme*» (Québec. Dir. gén. de l'ens. collégial 1993, 4).

L'approche-programme inscrite dans le renouveau collégial vise à former des équipes éducatives qui vont chercher à introduire plus de cohérence dans les interventions individuelles. La multidisciplinarité et la composition mixte de ces comités de programme laissent de la place à l'intervention du spécialiste en documentation. Dans le cadre de l'approche-programme, Paul Forcier propose aux enseignants l'interrogation suivante: «*Comment vais-je faire apprendre le contenu de ma discipline pour que, en même temps, mes élèves développent telle habileté qui leur servira le reste de leur vie?*» (Forcier 1991, 26)

Le renouveau collégial invite à repenser l'enseignement et à développer des activités d'apprentissage significatives pour les étudiants. On peut s'intégrer aux différentes équipes si on a soi-même réfléchi aux compétences à développer et aux activités d'apprentissage à proposer.

Des compétences à développer...

En s'inspirant de *Curriculum delivery in changing - responding to the change* (Burnheim 1991) voici une liste de compétences à proposer. Nos étudiants devront être capables de:

- formuler et analyser un besoin d'information;
- identifier et évaluer la valeur des sources d'information possibles;
- repérer et localiser les ressources particulières d'information;
- examiner, choisir ou rejeter des ressources, compte tenu du besoin identifié;
- interroger des ressources pour isoler l'information requise;
- noter et emmagasiner l'information;
- interpréter, analyser, faire la synthèse et évaluer l'information recueillie;
- présenter et communiquer ses trouvailles;
- faire un retour sur le processus qui leur a permis de réaliser leur tâche.

Des activités d'apprentissage à proposer

Jean-Luc Roy (1981) propose des classifications d'activités d'apprentissage liées à l'utilisation de la documentation dont voici deux listes d'utilisation plus immédiates. D'après la première, selon le produit à fournir à l'enseignant, l'étudiant se servira des ressources documentaires pour:

- préparer le résumé, oral ou écrit, d'une lecture;
- préparer une synthèse de plusieurs lectures;
- apporter des notes écrites (fiches documentaires sur des faits saillants, des opinions, des problèmes ou questions) en vue d'une discussion, d'un séminaire, d'un débat;
- préparer un examen, oral ou écrit, à partir de questions explicitées ou non;
- trouver des réponses précises à une série de questions fournies par l'enseignant;
- préparer le commentaire oral d'un tableau, d'une projection, d'une reproduction sonore, etc;
- préparer la présentation raisonnée d'un «cas».

Dans la seconde, selon le traitement qu'on fait subir aux informations, on retrouve des activités:

- de cueillette et compilation de faits, d'opinions, de concepts, etc.;
- de synthèse ou résumé d'opinions, d'événements, de notions, etc.;
- de comparaison de faits, d'événements, d'opinions, etc.;
- d'explication ou d'illustration d'énoncés, de phénomènes, d'événements, etc;
- d'argumentation en faveur d'une idée, d'un projet, d'une théorie, etc.;
- d'une étude de cas.

Nous avons tenté de cerner certains enjeux pédagogiques de la problématique de la formation documentaire au collégial. Le défi était de taille mais nous sommes convaincus que la maîtrise de l'information, comme objet d'étude, devrait retenir davantage l'attention d'un ensemble d'éducateurs dans le cadre de la prochaine décennie. «*L'avenir est dans le savoir*», écrivait Michel Serres, et les bibliothèques collégiales participent activement au développement des savoirs. En témoignons-nous suffisamment?

De nouveaux repères ont été proposés lors du 24e atelier annuel portant sur la formation documentaire à l'Université Laval du 17 au 19 mai 1995. Pour Nérée Bujold, les missions de formation documentaires sont: faciliter l'accès aux

connaissances, rendre l'usager autonome dans l'utilisation des technologies de pointe, donner le goût de consulter les écrits et réduire la peur des technologies de l'information.

Plusieurs «professionnels de l'information» des bibliothèques collégiales ont participé à ces rencontres pédagogiques stimulantes, enrichissantes, porteuses de sens et d'avenir qui sont au coeur de notre mission éducative. Pourquoi ne pas allumer de nouveaux réverbères en créant un groupe de travail portant spécifiquement sur la formation documentaire au collégial au sein de la section des bibliothèques collégiales de l'ASTED?

Sources consultées

Association québécoise de pédagogie familiale. 1994. *L'index juin 1987 à mai 1994 [de] Pédagogie collégiale.*

Beaudry, Raymonde et Marthe Francoeur. 1994. Enseignants et bibliothécaires: des complices! *Pédagogie collégiale* 7(4):16.

Burheim, Robert. 1991. *Curriculum delivery is changing - responding to the change.* Queensland, Australia: Technical and Further Education - TEQ, Library Network Branch. 13 p.

Conseil des collèges. 1992. *L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état des besoins de l'enseignement collégial.* Québec: Conseil des collèges, p. 85-87.

Dupont, Lisette. 1992. La place de la formation documentaire dans la formation universitaire. *Documentation et bibliothèques* 38 (1): 38.

Fjallbrant, Nancy and Ian Malley. 1984. *User education in libraries.* London: Olive Bingley, p. 25.

Fleury, Danielle. 1993. L'approche programme: une nouvelle avenue à explorer. *Renard à l'affût* 3 (2): 8.

Forcier, Paul. 1991. Faire apprendre l'essentiel dans les programmes d'études. *Pédagogie collégiale* 5(2): 22-26.

Hardesty, Larry. 1986. The role of the classroom faculty in bibliographic instruction. In *Teaching librarians to teach: on-the-job training for bibliographic instruction librarians*, ed. by Alice S. Clark and Kay F. Jones. Metuchen, N.J.: The Scarecrow Press, 1986, p. 170, cité par Lisette Dupont, La place de la formation documentaire dans la formation universitaire, *Documentation et bibliothèques* 38 (1): 40.

Lemieux, Jean-Paul et al. 1994. *Élaboration des programmes d'études techniques; cadre technique.* Éd. provisoire. Québec: Direction générale de la formation professionnelle et technique, Direction des programmes. 24 p.

Pagé, Linda et Josée Reid. 1988. La formation documentaire dans les collèges de la région de Montréal. *Documentation et bibliothèques* 34 (4): 137-138.

Proulx, Madeleine. 1988. Bibliothécaire de collège et enseignants: une expérience positive de sensibilisation. *Argus* 17 (4): 119.

Québec. Direction générale de l'enseignement collégial. 1993. *Présentation des objectifs et des standards.* 16 p.

Roy, Jean-Luc. 1981. *L'utilisation de la bibliothèque: une affaire pédagogique; éléments pour une session de perfectionnement des pratiques pédagogiques.* Laval: L'auteur. 10 p.

Tessier, Y. 1977. Apprendre à s'informer: les fondements et les objectifs d'une politique de formation documentaire en milieu universitaire. *Documentation et bibliothèques* 23 (2): 77.

Théberge, Jean-Yves. 1994. La formation des élèves et la bibliothèque au secondaire. *Documentation et bibliothèques* 40 (4): 220.

PERIODICA

- **PERIODICA Abonnements**
  10 000 titres (magazines, périodiques et journaux du monde entier)
- **PERIODICA Vidéo**
  1 500 titres (arts, sciences, littérature, voyage, jeunesse, cinéma de répertoire)
- **BIBLIORAMA**
  Tous les livres disponibles de langue française distribués au Canada
- **BIBLIODATA**
  Banque de données des *Livres disponibles canadiens de langue française*
  45 000 titres, 516 éditeurs, 250 distributeurs
- **Partenaire CEDROM-SNI**
  600 banques de données sur CD-ROM (actualité, affaires, sciences et technologies, santé, médecine, éducation)
  Accès direct à plus de 1 250 sources d'information électronique

Demandez nos catalogues : La réponse à vos recherches d'outils pédagogiques de langue française.

PERIODICA INC.
Case postale 444, Outremont
Québec, Canada H2V 4R6

Tél. : (514) 274-5468
Fax : (514) 274-0201
Tout le Canada : 1-800-361-1431